N°37 novembre 2020

L'écho du réseau Habitat Jeunes Occitanie

Habitat inclusif

Infos RESIDENCES
Un nouveau service mobilité à Cahors

Vie du RESEAU
Ôde à la Jeunesse, un pari réussi

Actualité
Monde associatif, jeunes Les enjeux du plan de relance

© remi-walle-UOwvwZ9Dy6w-unsplash

Jean-Marie Bergon
Président de
l'URHAJ Occitanie,
a le plaisir de vous
présenter l'Echo du
réseau n°37

La parole à...

Michel Teillol

Président d'Habitat
Jeunes en Albigeois

« Albigeois de naissance, je suis revenu habiter la maison familiale au moment où j'ai bénéficié d'une retraite anticipée. Par ailleurs, ayant toujours eu une activité associative, c'est tout naturellement que je me suis investi, durant cette nouvelle période de ma vie.

Etant en lien avec un bailleur social et une de ses associations de médiation sociale, c'est par ce dernier que j'ai été invité à l'inauguration du nouveau bâtiment du Loirat d'Habitat Jeunes en Albigeois et fait connaissance de son président Jean-Marie Bergon.

Ayant souvent œuvré professionnellement auprès des jeunes (en tant que directeur, entre autre, d'un centre de formation d'apprentis) et curieux de découvrir d'autres domaines, Jean-Marie Bergon m'a proposé d'intégrer son Conseil d'Administration. J'ai donc accepté et trouvé là des administrateurs motivés, dévoués avec une équipe soudée et dynamique autour de sa directrice.

Petit à petit je me suis imprégné de ses activités, de ses relations avec l'URHAJ, de ses partenaires institutionnels et de ses projets. Après 2 ans de présence, et le souhait du président de "passer la main", j'ai été élu président. Je bénéficie aujourd'hui d'une situation idéale qui est due au travail de redressement entrepris voilà plus de 10 ans par Jean-Marie Bergon et Caroline Roque (la directrice arrivée au même moment).

Cette situation nous permet maintenant de pouvoir mieux nous projeter sur l'avenir et envisager un important projet de réhabilitation de notre bâtiment principal, avec l'intégration d'un 4ème bâtiment, afin de constituer en plein centre-ville d'Albi un pôle Habitat Jeunes de près de 150 logements.

Outre ce projet, nous venons d'inaugurer une Boutique Logement Jeunes pour laquelle la CEMP nous a décerné un prix départemental et régional au travers d'un "coup de cœur". Plus que jamais, avec tous nos partenaires, notre action vers les jeunes est essentielle.

Avec notre Conseil d'Administration, comprenant 12 membres ayant des compétences diverses (insertion, formation, architecte, financier, organisme de contrôle), nous souhaitons apporter notre appui à nos collaborateurs et donner aux jeunes que nous hébergeons les nécessaires informations, appuis et conditions pour les aider dans leur vie, sans assistanat, mais en les rendant responsables dans leur vie de citoyen.

Le journal du réseau Habitat Jeunes Occitanie
Directeur de publication :
Jean-Marie Bergon
Rédactrice en chef :
Emilie Taberly
Conception et rédaction :
Céilne Compère

Union Régionale Habitat Jeunes Occitanie
19 avenue Didier Daurat
31400 Toulouse
Tél : 05 61 54 14 95
occitanie@unhaj.org
www.habitatjeunesoccitanie.org

© Habitat Jeunes Montpellier

Ôde à la Jeunesse, un pari réussi !

Proximité et développement durable, deux maîtres mots autour desquels a été construit le projet de la toute dernière résidence d'Habitat Jeunes Montpellier, à Pérols. C'est donc début septembre qu'Ôde à la Jeunesse a ouvert les portes de ses espaces collectifs et ses 110 T1, T1', T1 bis et T2 tout équipé, à 120 nouveaux résidents et résidentes.

Répondre aux besoins du territoire

Ôde à la Jeunesse a rencontré son public : étudiants des universités du sud de la métropole, salariés et apprentis des entreprises et nombreux commerces ou encore CFA situés tout à côté. Une réponse notamment attendue par Action Logement, qui a déjà orienté pas moins d'une vingtaine de jeunes en mobilité régionale.

Ôde à la Jeunesse est aussi une réponse sociale aux besoins du territoire. Trois appartements sont ainsi réservés aux familles monoparentales, dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Départemental, et quelques autres sont dédiés aux jeunes de l'ASE.

Habiter allant bien au-delà de loger, les espaces collectifs ont tous été pensés pour valoriser le vivre ensemble et l'ouverture vers l'extérieur.

Une salle polyvalente est notamment mise à disposition d'associations ou accueille les activités de la résidence. L'atelier, quant à lui, est autant un espace dédié au travail collaboratif numérique qu'au petit bricolage.

La décontraction n'a pas été oubliée avec un espace loundge et détente avec équipement multimédia. Enfin, à la cuisine partagée s'ajoute une cafétéria, aménagée pour manger un morceau et discuter.

Le projet est d'ailleurs d'y proposer des petits déjeuners équilibrés, histoire de partir travailler et étudier en forme dès le matin, et aussi de se rencontrer plus facilement, en cette période qui n'y est pas forcément propice.

Répondre aux enjeux écologiques

Frédéric Adell

Directeur d'Ôde à la Jeunesse

« *Etant dans un éco quartier le maître d"ouvrage a bénéficié de fonds, notamment de la Région. Ils ont permis de réaliser des investissements et ainsi obtenir le label BDM médaille d'argent. Concrètement, l'isolation phonique et thermique est de très grande qualité et le chauffage géothermique.*

Chaque logement dispose d'un compteur individuel afin de suivre la consommation électrique, eau chaude et chauffage. Ce dispositif économique, donc écologique, est aussi à visée pédagogique en sensibilisant les jeunes dans leur utilisation des flux.

A cela s'ajoute un système de sondes permettant de capter la température intérieure et extérieure. Des bornes de recharge pour les véhicules électriques sont installées dans le local à vélo et dans le garage auto.

Le développement durable se retrouve aussi dans l'animation collective avec un jardin potager, des espaces verts et un système de tri des déchets et de compost.

Enfin, tous les matériaux employés pour la construction du bâti sont très qualitatifs. Ôde à la Jeunesse est une vraie réponse aux nouveaux principes écologiques, ainsi qu'aux nouveaux usages des jeunes dans des logements nouvelle génération.

© Habitat Jeunes Emile Claparède

DU NEUF pour Emile Claparède

Fin septembre, la résidence Habitat Jeunes de Béziers a eu le plaisir de remettre les clés des studios du tout nouveau bâtiment aux premiers heureux élus. Des jeunes déjà présents dans l'aile principale, toujours en travaux, et qui sont aujourd'hui plus autonomes. L'accès à ces 36 studios flambants neufs, tout équipé et indépendants, représente un véritable premier pas vers le logement de droit commun.

L'ouverture du nouveau bâtiment marque une étape majeure dans la réhabilitation de la résidence Habitat Jeunes. Au-delà des logements, l'idée était également de favoriser la convivialité autour d'une belle terrasse extérieure et de s'ouvrir à la ville et au quartier, avec la création de salles de formation. Cette construction se veut également verte avec l'installation de panneaux photovoltaiques.

Si le parking est également refait, les espaces partagés décorés de plantes et la cafétéria prête à accueillir les premiers convives, il reste cependant encore beaucoup de travail dans le bâtiment principal. Une centaine de logements doivent être créés, T1 et T2, en regroupant les anciennes chambres devenues trop exiguës et inadaptées.

A cela s'ajoute la réorganisation complète des bureaux des salariés, avec l'ouverture d'une salle de pause aménagée et confortable, sans oublier la création d'une grande salle d'activité et d'une salle de sport tout équipée. Tout est pensé pour le bien être des jeunes comme des salariés.

L'objectif est que tous se sentent bien, avec des espaces adaptés aux missions des salariés et des espaces individuels et collectifs répondant aux besoins actuels des jeunes. Des jeunes qui souhaitent plus d'indépendance, tout en continuant à être dans un environnement sécurisant grâce à la présence d'adultes auxquels s'adresser en cas de difficultés, quelles qu'elles soient.

En attendant, une sérieuse organisation s'impose afin de continuer à accueillir des jeunes dans le nouveau bâtiment, dans l'aile de 30 logements créée il y a maintenant huit ans, et dans certains logements de la résidence principale. Un principe de vases communiquants qui devrait encore se poursuivre jusqu'à la fin 2021... si tout va bien.

© Habitat Jeunes Les Soleilhos

Les Soleilhos s'agrandissent

Le patio du Célé, tel est le nom de la nouvelle extension de la résidence Habitat Jeunes de Figeac. Au premier septembre, les premiers résidents ont poussé les portes des 10 nouveaux appartements meublés et tout équipé. 5 T1, 5 T1 bis, 3 T2 et 1 T3, la diversité des logements répond aux différents besoins des jeunes, selon leur profil. Le patio du Célé complète parfaitement les 51 logements de la résidence les Soleilhos.

Le patio du Célé répond, à la fois, à une demande accrue de logements et à une évolution de la nature des demandes des jeunes : être plus au centre de Figeac, avoir des appartements plus grands pour recevoir plus facilement famille et amis, tout simplement, être plus autonomes. Et, s'ils souhaitent se retrouver, un grand espace collectif et une terrasse sont prêts à les accueillir pour plus de convivialité.

L'ANRAS, association gestionnaire, a donc saisi l'opportunité de la rénovation d'un bâtiment existant en centre-ville pour créer, grâce au partenariat avec Lot Habitat, l'extension des Soleilhos. Cette résidence, encore toute jeune puisqu'elle n'a pas 6 ans, affiche complet depuis l'ouverture et les durées de séjour y sont particulièrement importantes. Si elle propose des studios tout équipé, elle n'était pas, jusqu'à présent, en mesure de répondre aux demandes de couples ou encore de jeunes en colocation souhaitant s'installer plusieurs mois sur le territoire. Voilà qui est donc fait.

La patio du Célé, cela mérite d'être salué, est le fruit d'un projet participatif auquel les résidents des Soleilhos ont été particulièrement impliqués. Un véritable travail de réflexion, sur la vie dans la résidence et son évolution, a été mené avec l'équipe socioéducative et également en Conseil de Vie Sociale.

Les locataires de l'avenue Bouyssou, s'ils sont plus autonomes, n'en sont pas pour autant isolés. Ils restent connectés à la résidence les Soleilhos en ayant accès à tous les services proposés par l'équipe comme l'accompagnement à la vie quotidienne ou professionnelle, l'accès aux droits, les animations culturelles ou encore la découverte du territoire et la mise en réseau avec le tissu associatif local.

Le patio du Célé, une toute nouvelle petite résidence Habitat Jeunes qui constitue une vraie réponse aux besoins en logement des jeunes du figeacois et à laquelle nous souhaitons la bienvenue !

La rentrée à l'Eco-campus

A la rentrée, à l'instar des précédentes depuis sa création en 2015, l'Eco-campus est encore victime de son succès. De nombreux jeunes attendent d'avoir un logement pour entrer en formation sur le site des Compagnons du Tour de France de Plaisance du Touch.
Une situation à laquelle il est urgent de répondre. De fait, plus de 12 entreprises de l'intercommunalité et 60 sur les communes limitrophes emploient des jeunes en formation à l'Eco-campus dans les métiers du bâtiment, de la boulangerie pâtisserie ou encore en conception en bureau d'études, dans des secteurs innovants et d'avenir.

L'urgence de s'agrandir

Charlotte Perrussel

Responsable Habitat Jeunes à l'Eco-Campus

« Cette année encore, ne pouvant répondre à toutes les demandes de logement pour les entrées en formation, nous accompagnons les apprentis qui, par faute de place, ne peuvent résider sur l'Eco-campus. Nous avons donc développé un réseau de chambres chez l'habitant pour ceux qui sont le plus autonomes, en termes de transports notamment.

Les jeunes résidents de l'Eco-campus sont donc en priorité les mineurs et ceux qui n'ont pas le permis. A cette problématique s'ajoute celle des jeunes souhaitant loger à l'année à l'Eco-campus, leur employeur étant à proximité. A l'heure actuelle, ces derniers sont contraints de libérer leur chambre pour les apprentis de la session suivante.

Mais les choses vont évoluer. Nous avons estimé un besoin de 40 places supplémentaires, ce qui représente la possibilité de loger 120 jeunes de plus par an. Le nouvel hébergement serait plutôt pour les itinérants et nous permettrait de regrouper les apprentis dans le bâtiment déjà existant. Les nouveaux logements seront constitués de quelques chambres individuelles et d'une majorité de chambres à deux équipées d'une salle d'eau.

Quant aux espaces collectifs, on y trouvera une grande cuisine partagée et une salle de réception. A l'extérieur, une terrasse couverte permettra aux jeunes de se poser et fera le lien entre le nouveau et l'ancien bâtiment Habitat Jeunes, afin de valoriser les liens entre itinérants et apprentis.

Nous souhaitions que ce projet voit le jour à l'horizon fin 2021, malheureusement, le contexte sanitaire actuel induit du retard. Nous ne sommes donc pas encore en mesure d'avancer une date de début de travaux. Il faudra donc encore être patient...

Mobilité à Cahors

Habitat Jeunes en Quercy propose un nouveau service mobilité afin de lutter contre l'exclusion et favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

© Habitat Jeunes en Quercy

A Cahors, dans le Lot, faciliter la mobilité constitue un enjeu fondamental. Ce territoire rural se caractérise, comme tant d'autres, par un réseau de transport parfois peu adapté en termes d'horaires ou de desserte.

La conséquence directe en est l'abandon d'un projet professionnel, pour de nombreux jeunes, et notamment les apprentis. Face à ce constat, Habitat Jeunes en Quercy a sollicité l'ensemble des acteurs territoriaux, représentants de l'Etat ou encore associatifs et c'est ainsi, il y a maintenant quelques mois, qu'est né le service mobilité.

Un parc de 10 voitures, 10 scooters, autant de vélos auxquels s'ajoutent un véhicule utilitaire et un minibus est à présent disponible à la location pour des tarifs modiques, abordables pour les personnes en situation de précarité. En effet, au-delà des jeunes, le service mobilité s'adresse également aux bénéficiaires des minimas sociaux, aux demandeurs d'emploi ou encore aux familles monoparentales et aux personnes en contrats précaires.

L'objectif d'Habitat Jeunes en Quercy va bien au-delà du seul service de prêt ou de location occasionnelle. Il s'agit de mettre en place un véritable parcours mobilité au service de l'insertion professionnelle. Pour ce faire, après un premier contact avec l'association ou via les acteurs de l'emploi et de l'insertion du territoire, un diagnostic mobilité est réalisé afin de trouver une solution personnalisée.

Au-delà du prêt ou de la location (en fonction de la situation de chacun), le service mobilité accompagne chaque personne vers une mobilité autonome. Concrétement, cela peut être la réparation ou la mobilisation d'aides à l'achat d'un véhicule, l'aide au code de la route ou encore un micro crédit social.

Pour l'heure, seules cinq communautés de communes (Grand Cahors, Quercy Blanc, Vallée du Lot et du Vignoble, Pays de Lalbenque Limogne et Cazals/Saviac) sont concernées par le service mobilité, mais l'objectif deJeunes en Quercy est bien de l'étendre, à terme, à l'ensemble du département du Lot.

Habitat inclusif

INDEPENDANCE HANDICAP LIEN SOCIAL
AUTONOMIE VIVRE ENSEMBLE

©remi-walle-UOwvwZ9Dy6w-unsplash

Un NOUVEL ENJEU pour Habitat Jeunes

réfléchir et répondre aux demandes d'Habitat inclusif

Le réseau Habitat Jeunes est en constante adaptation, sur les territoires, aux besoins en habitat, aux formes d'habiter des jeunes, mais aussi, via les activités parallèles à Habitat Jeunes aux besoins des personnes âgées ou des personnes en situation de précarité. Il accueille également depuis sa création des jeunes en situation de handicap, au fil des demandes et selon les capacités d'accueil, mais sans avoir toujours anticipé ou pensé cet accueil.

L'intérêt porté par les associations Habitat Jeunes à l'Habitat inclusif, un peu partout en France, ne fait naturellement que croitre et est en plein développement. En partenariat avec d'autres associations locales, Habitat Jeunes répond ainsi à des besoins identifiés pour ces publics. Ils expriment, souvent, une forte demande d'aide, d'accompagnement et de services associés au logement, dans un environnement adapté et sécurisé, qui garantisse une réelle vie sociale en autonomie.

© remi-walle-UOwvwZ9Dy6w-unsplash

HABITAT INCLUSIF

ce que dit la loi

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a renforcé plusieurs grands principes dont l'enjeu majeur est l'inclusion dans la cité. Ses valeurs et ses principes d'action renvoient à une philosophie de société inclusive.

Ce n'est donc plus aux personnes en situation de handicap de faire l'effort de s'intégrer aux prix d'efforts continus, mais à la société de leur faire une place au même titre que n'importe quel autre citoyen.

Elle constitue une avancée majeure, un véritable tournant, en posant de nouvelles obligations et en introduisant une nouvelle définition du handicap autour des notions d'inclusion, équité, altérité, accessibilité universelle et de compensation individualisée.

La définition de l'habitat inclusif précise qu'il est destiné aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes, et assorti d'un projet de vie sociale et partagé défini par un cahier des charges national.

Dans la continuité de la Loi ELAN, les dispositifs d'Accompagnement Promotion Insertion (API) ou encore le rapport Piveteau de juin 2020 sur l'Habitat Inclusif promeuvent un habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale.

L'Habitat inclusif à AUCH

Le 9 octobre dernier ALOJEG, l'APF France handicap, REGAR, l'UDAF32, l'ADSEA-IME La Convention, ANRAS-IME Mathalin et ITINOVA-EHPAD de la Roseraie, rejoints ensuite par l'Agapei, ont signé une convention de coopération pour porter un projet d'Habitat inclusif sur le territoire auscitain. ALOJEG a ainsi été désigné par les parties prenantes comme porteur de la démarche de création d'un Habitat inclusif. L'URHAJ est également associée à ce projet en accompagnant le collectif d'acteurs, de l'idée à sa concrétisation, au plus près des besoins des publics et du territoire.

L'objectif est de développer une solution adaptée aussi bien aux besoins des personnes âgées que des jeunes ayant des pathologies spécifiques, porteuses de handicap et souhaitant vivre dans des logements de droit commun, tout en bénéficiant d'un cadre sécurisant et accompagnant. Un cadre de mixité, où elles peuvent vivre avec des personnes ne présentant pas de handicap.

Le projet auscitain

Au niveau local, le Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2017/2022, le Plan Régional de Santé Occitanie 2018-2023 ou encore le Schéma Départemental des Services aux Familles du Gers (SDSF) 2016/2020 prônent le développement de solutions de logements, services et dispositifs adaptés visant à permettre aux personnes une insertion pleine et entière et le libre choix de leur mode de vie.

C'est dans ce contexte que les associations engagées ont répondu à l'appel à projet de l'ARS, un projet précédé d'une phase d'étude de plusieurs mois. A cette phase incontournable, seront également associés les publics souhaitant vivre en habitat inclusif. Les associations à l'origine du projet, forte de la mixité de leurs publics (de tous âges, avec différents handicaps, sans oublier les personnes sans handicap) ont fait le pari de concrétiser le premier Habitat inclusif du territoire.

La forme même de ce futur Habitat inclusif n'est bien sûr pas encore définie. Un petit immeuble regroupant tous les logements ? Un groupe de petits pavillons dans un lotissement ? Plusieurs appartements situés à proximité dans une même rue, un même quartier ?

Là n'est pas la question, tant que la réponse est adaptée aux besoins, aux demandes, au contexte immobilier local, et tant que les deux principes fondamentaux d'autonomie et de proximité sont réunis. Sans oublier l'essentiel : la présence à proximité de tous d'un lieu commun, un lieu où se retrouver lorsqu'on le souhaite. La présence d'un animateur créera du lien entre les personnes, entre elles et leur environnement, en les orientant et leur permettant d'habiter dans le quartier et dans la ville.

Une réponse au besoin d'autonomie des jeunes en situation de handicap

© toa-heftiba-O3ymvT7Wf9U-unsplash

Jean-Marc Inisan
Président d'Alojeg

« S'il est vrai que la résidence Habitat Jeunes le Noctile dispose de locaux adaptés aux jeunes en situation de handicap, et notamment à mobilité réduite, il n'en reste pas moins qu'ils peuvent légitimement manifester le souhait de vivre en autonomie dans un logement de droit commun adapté à leur situation.

L'Habitat inclusif est une réponse actuelle à ces jeunes qui ne souhaitent pas, ou plus, vivre en institution ou dans des structures collectives de type Habitat Jeunes. Aujourd'hui, comme il n'y a pas d'offres de ce type, les jeunes prennent ce qu'on leur propose. Mais il est certain que si l'offre est là, la demande va émerger.

Au-delà de ce souhait d'autonomie, il y a aussi la contrainte de la durée de séjour au sein de la résidence Habitat Jeunes. Au bout d'un an, que devient un jeune qui a un projet à plus à long terme vers le logement ordinaire ?

Il va quitter la résidence mais son handicap physique ou psychique n'aura pas disparu pour autant. Organiser sa sortie vers du logement inclusif nous semble une très bonne solution pour, à la fois, son autonomie et la prise en compte de son handicap. Le jeune rejoint le logement de droit commun mais dans un espace et un environnement adapté et sécurisé pour lui.

Les huit associations aujourd'hui engagées dans ce projet d'Habitat inclusif travaillent ensemble depuis plus de deux ans avec un objectif clair : trouver une réponse aux besoins des personnes souhaitant résider en Habitat inclusif. L'une des conditions incontournables est la localisation. Cet habitat, quelle que soit sa forme, sera situé à Auch.

Auch, préfecture du Gers, regroupe en effet l'essentiel des services administratifs déconcentrés de l'Etat, l'essentiel des services de soins et de santé et dispose d'une bonne desserte de transports en commun et notamment d'une gare. Ce sont là des conditions indispensables pour développer un projet d'Habitat inclusif.

En tant qu'Habitat Jeunes, Alojeg retrouve pleinement sa place dans ce projet pour continuer à accompagner ces jeunes et veiller à ce qu'ils aient accès au logement autonome. Ils peuvent avoir séjourné au Noctile, comme ne pas avoir souhaité entrer en Habitat jeunes ou encore être en fin de prise en charge par l'IME, à l'âge de 21 ans. Alojeg, quelle que soit leur situation, les accompagnera vers l'Habitat inclusif.

Nous apportons notre expertise et notre connaissance du territoire et demain, lorsque nous arriverons à concrétiser ce projet, les huit associations vont se constituer en collectif et créer un regroupement juridique sous forme de consortium. Ce collectif sera une sorte de comité référent, de pilotage, de suivi, de veille, d'orientation des publics et de relai entre les personnes et les bailleurs.

Une réponse solidaire pour toutes les personnes en situation de handicap

© nathan-anderson-FHiJWoBodrs-unsplash

Odile Le Galliotte

Directrice territoriale de l'action associative APF France handicap 32 & 65

Habitat inclusif répond aux besoins de publics en fragilité de maintien à domicile. Certaines personnes en situation de handicap vivent en autonomie, parfois seules, parfois en couple, d'autres vivent chez leurs parents et souhaitent alors plus d'autonomie.

Les situations sont très diverses. Cependant les personnes qui choisissent l'habitat inclusif souhaitent être autonomes tout en étant en sécurité et sans se sentir isolées. La problématique, pour les personnes en situation de handicap, est tout autant le maintien du lien social que l'accessibilité des logements et des services.

Il est également très important que les personnes en situation de handicap puissent aller vers les autres. Et c'est là la vocation d'Habitat inclusif. C'est bien plus qu'une réponse à une question de logement. C'est une réponse à un besoin d'inclusion, de participation à la vie de la cité. Il est donc fondamental qu'il y ait une réelle mixité, et notamment avec les personnes qui ne sont pas en situation de handicap.

Il faut imaginer une réponse innovante en terme d'habitat. Le souhait exprimé par les personnes en situation de handicap est en effet de pouvoir rester à domicile mais en ayant un étayage un peu plus important qu'une auxiliaire de vie qui passe puis sans va, ou des portages de repas. Se lever, être lavé et habillé, manger ne remplit pas une vie. La vie, pour tout un chacun, c'est bien autre chose et c'est notamment la vie sociale, les activités que l'on peut faire, la relation avec les autres.

Habitat inclusif peut ainsi prendre différentes formes, mais qui, de toute façon, s'adaptent au territoire sur lequel un tel dispositif est développé. Les personnes ne rentrent pas dans une structure médicosociale, il n'y a ni règlement intérieur ni projet d'établissement. Elles sont locataires, voire propriétaires de leur logement et, dans un périmètre rapproché, elles bénéficient d'un espace commun ouvert sur le quartier consacré aux rencontres, à la vie sociale, la vie associative.

Vivre en Habitat inclusif résulte d'une démarche volontaire, pour y entrer comme pour en sortir. Les personnes qui y vivent ne sont pas résidents, ne sont pas usagers, ce sont des habitants. C'est pour cela que l'on voit fleurir un peu partout des dispositifs d'Habitat inclusif qui s'adaptent vraiment au local. Il s'agit aussi de mobiliser l'environnement associatif dans les domaines de la culture, des loisirs, et surtout valoriser la mixité entre personnes âgées ou personnes en situation de handicap, avec tout un chacun.

© united-nations-covid-19-response-gMPsl1ez-Ts-unsplash

Habitat Jeunes et habitat inclusif quel AVENIR ?

L'une des missions premières d'Habitat Jeunes est de permettre aux jeunes de prendre leur place dans la société, de devenir des citoyens. Une mission à proprement parler inclusive. Ce rôle majeur auprès des jeunes légitime l'engagement et le développement d'Habitat inclusif, quelles que soient sa forme et ses évolutions à venir.

Résolument inscrit au niveau local, chaque projet d'Habitat inclusif est différent. Cependant, sur l'ensemble du territoire national, l'Agence Régional de Santé est le premier interlocuteur à privilégier. Les ARS sont en effet garantes du fait que ce projet de vie sociale partagée corresponde bien aux attendus du cahier des charges national. Concrètement, une convention doit être conclue avec l'ARS définissant le temps consacré à l'animation du projet de vie sociale partagée, la nature des actions et les partenariats tissés avec les acteurs locaux.

Cependant, l'Habitat inclusif est un concept récent qui appelle à l'imagination. Il est donc susceptible d'évoluer, et ce rapidement. Le rapport Piveteau-Wolfrom *Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous*, sorti en juillet 2020, propose déjà des évolutions. L'habitat inclusif deviendrait l'*Habitat Accompagné, Partagé et Inséré dans la vie Locale (API)*.

Parmi les évolutions intéressantes proposées, on note la création d'une aide personnalisée dédiée et d'un forfait de services mutualisés, attribués de droit à toute personne notamment en situation de handicap qui entrerait dans un dispositif API. Des aides à la pierre proportionnelles au niveau de ressources des personnes accueillies dans le projet sont aussi prévues, ainsi qu'une majoration de l'APL sur le modèle de l'APL foyer et une aide au financement du fonctionnement des espaces collectifs.

Plusieurs points de vigilance ont par contre été mis en exergue par l'UNIOPSS. Il s'agit notamment de l'articulation entre l'Habitat inclusif existant et les futures formules, la dimension collective et participative du projet, la mixité (à ne pas négliger au sein des projets API) et enfin l'absence de financement pour l'ingénierie de projet, c'est-à-dire la conception d'un projet sur mesure.

Du national au local, le réseau Habitat Jeunes est aujourd'hui résolument engagé dans une réflexion sur le développement d'habitat intergénérationnel et sur l'accueil de différents publics. Réfléchir et développer de l'Habitat Inclusif constitue bien une démarche collective active dans laquelle s'inscrit le projet auscitain. Un projet qui peut être essaimé sur tous les territoires en s'adaptant à leurs spécificités comme à leurs habitants.

© URHAJ Occitanie

Monde associatif, jeunes Les enjeux du plan de relance

En Occitanie, 140 000 associations, lieux d'engagement, de citoyenneté et de cohésion sociale représentent 85% des acteurs de l'Economie Solidaire et Sociale. Véritables acteurs économiques, 17 000 d'entre elles emploient 170 000 salariés.

Le monde associatif ne doit donc pas être oublié par le plan de relance mis en place par le gouvernement et ce d'autant plus qu'il est un espace de lien social au quotidien dans tous les domaines. Une urgence encore renforcée par la poursuite de la crise sanitaire et les mesures de reconfinement qui ont été annoncées fin octobre. Des mesures dont on sait déjà l'impact négatif sur les associations et les jeunes, dans un contexte fortement dégradé par la première vague de la crise sanitaire.

Grands chiffres

50% des habitants d'Occitanie sont membres d'une association et 25% en sont bénévoles.

Les conséquences de la crise sanitaire sur les associations en Occitanie au printemps 2020

- 70% des associations se sont trouvées à l'arrêt ou avec une activité inférieure à 20% durant le permier confinement
- 33% des associations espèrent réaliser au mieux 60% de leur budget en 2020
- 20% ont une trésorerie inférieure à 3 mois d'exploitation
- 33% pensent être contraintes de licencier dans les 6 mois

Un enjeu régional

Le 7 octobre dernier, lors du Comité Régional de la Vie Associative, Carole Delga, Présidente de Région, a émis le souhait de développer un partenariat efficace avec les associations. L'enjeu est bien de leur donner les moyens de faire vivre les territoires, la citoyenneté, la solidarité et le lien social.

Claudine Périé, Présidente du Mouvement Associatif

« *Le Mouvement Associatif Occitanie se félicite de cette rencontre qui doit être, comme annoncée par Carole Delga, Présidente de Région, une première pierre vers un partenariat renforcé entre les acteurs associatifs et la Région Occitanie.*

De nombreux enjeux et solutions ont pu être évoqués dans l'intérêt de nos territoires, visant une facilitation des dynamiques associatives et une reconnaissance à juste valeur des multiples contributions associatives. C'est avec force et conviction que nous nous sommes engagés à poursuivre et renforcer collectivement avec nos adhérents et partenaires la mise en œuvre de nos projets au service du mieux vivre ensemble dans l'intégralité de notre territoire.

Nous formulons le vœux que la démarche de concertation et de participation, initiée par l'installation de ce nouveau Comité régional à la Vie associative permette activement d'œuvrer au service de l'intérêt général de nos concitoyens en Occitanie.

"Un jeune, une solution"

Objectif : faciliter l'entrée dans la vie professionnelle

L'augmentation des missions de service civique
20 000 missions supplémentaires dès cette année et 80 000 en 2021

Renforcement du parcours emploi compétences et contrat initative emploi
120 000 dispositifs supplémentaires à l'horizon 2021

Orientation et formation de 200 000 jeunes vers les secteurs et les métiers d'avenir
Des formations qualifiantes ou pré-qualifiantes, des formations dans le secteur du soin, dans le numérique, des parcours indiviudalisés...

Des incitations financières à l'embauche
Une compensation de charge de 4 000 euros pour tout jeune recruté entre août 2020 et janvier 2021
Une aide exceptionnelle de 5 000 euros pour recruter un alternant de moins de 18 ans ou de 8 000 euros pour recruter un alternant de plus de 18 ans.

Habitat Jeunes et le Plan de relance

Un plan pour la rénovation énergétique avec une mesure spécifique pour la rénovation énergétique et la réhabilitation lourde des logements sociaux.

Les résidences Habitat Jeunes ont été identifiées comme de potentiels bénéficiaires de ces moyens afin de créer une offre plus adaptée en restructurant les logements existants vétustes et inadaptés. Couplée à la rénovation thermique, est aussi prévue la création de logements pour des besoins spécifiques.

La création de 2000 postes Fonjep

L'objectif est d'atténuer les effets de la crise sanitaire en donnant les moyens au Fonds de coopération de la jeunesse et d'éducation populaire de soutenir les associations à raison de 1000 postes créés en 2021 et 1000 autres en 2022.

Des actions plus que jamais nécessaires en faveur du monde associatif

Mesures financières

Rendre accessible les aides économiques de droit commun aux associations
Allonger la durée du Prêt Garanti par l'Etat
Encourager le recours à la subvention
Améliorer les délais de paiement des fonds européens
Acroitre la dotation des outils de la finance solidaire

Mesures politiques

Renforcer les politiques associatives via le Contrat de Plan Etat Région
Créer une instance d'interlocution entre la Région et les têtes de réseaux associatives
Structuration dun pôle régional Mécenat associations/ entreprises

Mesures de soutien

Formation : accroitre les fonds de formation des dirigeants bénévoles
Accroitre les moyens et outils d'accompagnement des réseaux
Simplification administrative et juridique

REEDITION

du jeu des 100 Piges

Alimentation

Addiction

Sexualité

Bien être psychique

Un jeu de la santé, édité par l'URHAJ, coconstruit avec les équipes socioéducatives du réseau Habitat Jeunes et des professionnels de santé. Vous êtes intéressés, contactez-nous...

www.habitatjeunesoccitanie.org

En partenariat avec